



**HAL**  
open science

## Les contacts du français, du créole et de la LSF dans les écrits-sms

Jeanne Gonac'H, Julia Seeli, Gudrun Ledegen, Marion Blondel

### ► To cite this version:

Jeanne Gonac'H, Julia Seeli, Gudrun Ledegen, Marion Blondel. Les contacts du français, du créole et de la LSF dans les écrits-sms. CLAIX, 2012, 24, pp.171-186. hal-00879338

**HAL Id: hal-00879338**

**<https://hal.science/hal-00879338v1>**

Submitted on 2 Nov 2013

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Les contacts du français, du créole et de la LSF dans les écrits-sms

**GONAC'H Jeanne**

Dysola, EA 4701 Université de Rouen

**SEELI Julia**

PREFics, EA 3207 Université de Rennes 2

**LEDEGEN Gudrun**

PREFics, EA 3207 Université de Rennes 2

**BLONDEL Marion**

SFL, UMR 7023, CNRS-Paris8

## Introduction

Les travaux sur les contacts de langue dans les écrits électroniques et les écrits-sms présentent bien souvent des exemples dans lesquels les lecteurs peuvent rapidement reconnaître la présence de différents systèmes linguistiques (Liénard & Zlitni (éds), 2011). Par exemple, on identifie aisément deux codes différents, français et wolof, dans le sms (1)<sup>1</sup>. Dans notre corpus 'sms sourds' de la Réunion on reconnaît également des contacts de langue français et créole, comme dans l'exemple (2). En revanche, les exemples tels que (3a et 3b) ne révèlent pas les contacts de langues (français-LSF) aussi clairement que dans les cas précédents. On a affaire ici au contact possible entre une langue majoritaire, vocale, à tradition littéracique, et une langue minoritaire, sans écriture, visuo-gestuelle.

- (1) *je veux que gna diapaléma si ben clé usb, car ça me facilitera mon travail* (Vold-Lexander, 2007)
- (2) *ben kwafé fin obli amwa ? kwa2,9* (Ledegen et al., 2011)
- (3a) *Samedi [nom] et moi feront bcp a faire d achat au carréfour* (corpus normand)
- b. *Oui la clés nous c'est dehors elle ma dire peux donner [nom2] elle va allee c'est l'école avec toi elle [nom1] voila toi change portable énormes bisous [nom3] j'espère bien compris* (corpus normand)

---

<sup>1</sup> Dans les exemples, les formes en caractères gras présentent les éléments remarquables en référence au français standard. Le corpus est anonymé, [nom] remplaçant les noms ou prénoms. Quand il en est besoin, une traduction ou une explicitation accompagne l'exemple.

Un lecteur non initié considérera que l'énoncé (3a) a 'un parfum d'étrangeté' et que (3b) est difficile à comprendre. Nous proposons que les langues et modalités en contact dans le répertoire du scripteur jouent un rôle sur la forme plus ou moins '(re-)marquée' de ces messages. Notre travail ici va consister à décrire les formes de contact des langues et des modalités dans les sms rédigés par des sourds<sup>2</sup> en Normandie et à la Réunion. Nous faisons l'hypothèse que dans les écrits des sourds, il existe un continuum d'indices – de légers à forts – à partir desquels on peut identifier un contact des langues.

## 1. Les contacts français / créole / LSF

L'analyse des contacts de langue dans une perspective sociolinguistique s'est longtemps traduite par l'analyse des code-switching (Gumperz, 1982) et de leurs fonctions dans les échanges (Myers-Scotton, 1993).

### 1.1. Les contacts français / créole

Les situations de contact franco-créoles constituent une situation linguistique particulière qu'on décrit à l'aide du concept de *continuum*, un arc-en-ciel d'usages – et non pas une séparation stricte entre les variétés en présence – s'organisant de façon graduelle entre les deux pôles du français et du créole ; il existe ainsi entre les deux langues une multitude de variétés intermédiaires, entre lesquelles les frontières sont floues en raison de la considérable « osmotité » entre les deux langues (Chaudenson, 1993). On manque donc souvent d'arguments linguistiques pour discerner la frontière entre français et créole : près de 15% des pratiques ordinaires se situent ainsi dans une zone « flottante » (d'après le système de transcription qui lui est appliqué, cf. Ledegen, 2012), à interprétation double, créole et français. Ainsi, l'interrogative indirecte *in situ* en (4) peut être interprétée comme étant du français ou du créole réunionnais et le [i] peut être l'indice préverbal du système créole (Watbled, 2003) ou la prononciation de « il » en [i] comme en français « ordinaire » (Gadet, 1989).

(4) *i(l)/i faut voir c'est quoi* (corpus entendant, La Réunion)

Cette notion de « zone flottante », zone à interprétation double, nous a permis de modéliser notre conception des contacts dans nos corpus de langues à différentes modalités, multipliant les voies d'interprétation possiblement à emprunter, sans en retrancher.

---

<sup>2</sup> La population sourde est très hétérogène. Nous utilisons un raccourci avec cette dénomination de *sourd* pour laquelle nous référons aux sourds profonds (ou sévères) de naissance, n'ayant pas de restes auditifs suffisants ou d'appareillage leur permettant de s'appuyer sur l'information sonore.

## 1.2. Les contacts français / LSF

Dans le cadre des études en contexte de surdité, la question des contacts entre langues et modalités à l'oral a également été abordée. Par *oral* il faut entendre ici la communication de face-à-face comprenant les échanges dans les deux modalités, visuo-gestuelle et audio-vocale. Millet (2010, 2011) et Estève (2011) entre autres, décrivent ainsi un continuum de pratiques bilingues entre français et LSF, et notent que le code-switching (y compris sous une forme d'encodage simultané, de *code-blending*) est une pratique courante dans le 'parler bilingue bimodal', comme l'illustre l'exemple (5) où l'enfant utilise le français, la LSF et une gestuelle partagée (Millet et Estève, 2010 : 23).

- (5) français → *Maintenant sur... tu te rappelles le carré comme ça marron*  
LSF → *SAVOIR MARRON*  
gestuelle → *Geste circulaire de l'index, pointage vers le haut*

Parmi les formes illustrant ce contact de manière plus ou moins flagrante, on notera l'utilisation de la labialisation, qui relève des procédés d'exploitation visuelle de la langue vocale et d'une jolie forme de 'circulation entre modalités'.

A l'écrit, les contacts entre les différentes modalités ne sont pas perceptibles directement. La LSF n'a pas d'écriture et encore moins de tradition littéraire comme le français, même s'il existe des tentatives récentes de transcription et d'écriture des langues des signes (cf. Bianchini *et al.* 2011, pour une des pistes d'exploration graphique). A la différence d'autres langues sans écriture, la LSF se présente sous une forme visuo-gestuelle et pose aussi la question de la transcription 'phonétique'. Par ailleurs, la LSF est rarement une langue maternelle pour les adultes sourds de naissance et rarement une langue première du fait de la nature de la transmission de la langue, qui n'est ni géographique, ni familiale, dans la majorité des cas. Les sourds baignent littéralement dans un contexte francophone, auquel ils ont un accès partiel soit par la lecture labiale, soit par l'écrit. En raison de cela, mais aussi à l'exemple du terrain franco-créole, les langues sont finement intertissées, et les éléments sont moins nettement attribuables à l'une ou l'autre des deux langues en présence. Le contact est ainsi d'une autre nature que ce que donnent à voir les exemples (1) et (2).

Dans leurs analyses respectives d'écrits rédigés en français par des sourds, Perini (2011) et Millet (2011) rejettent l'idée d'un 'transfert' de la LSF sur le français. Parce qu'elles ont observé des spécificités communes aux sourds signeurs et non signeurs<sup>3</sup> les deux auteures font le lien avec une pensée / logique visuelle des sourds

---

<sup>3</sup> « Les détracteurs des langues gestuelles ont d'ailleurs attribué ce type de structure en français [l'aquarium est dans le poisson] à des interférences avec la LSF, qui répondant, par l'utilisation de l'espace à cette forme de « pensée visuelle » impose effectivement de signer le localisant avant le

qui les différencie des entendants. Ainsi, Perini (2011) a repéré dans les écrits d'adultes sourds des spécificités qu'elle attribue à un fonctionnement cognitif propre (le lexique qui porte les temps comme dans l'exemple (6a) ; la redondance lexicale pour lever les ambiguïtés ; l'ordre des mots ; les formes de verbes non fléchies). Séro-Guillaume (2008 : 77) note également que les spécificités relevées dans l'écrit des sourds ne sont pas propres aux signeurs et qu'une phrase comme en (6b), qui constitue une structure potentiellement calquée sur la LSF est surtout une structure fondée sur une "chrono-logie", un "ordre imposé par les données de l'expérience".

- (6a) *Moi n'pas faim, hier mange beaucoup* (Perini, 2011 : 3)  
b. *elle porte un plateau sur le lait, le café, verre d'eau avec la doliprane* (Séro-Guillaume, 2008 : 77)

Si nous considérons avec ces auteurs que la LSF ne doit pas être mobilisée pour expliquer toutes les spécificités des écrits des sourds, nous considérons aussi qu'il existe pour les scripteurs bilingues français-LSF une « circulation interlinguistique » (Coste, 2002).

## 2. La « circulation » entre les langues

Coste (2002) souligne que la compétence plurilingue n'est pas la somme de compétences juxtaposées les unes aux autres (« comme des poupées russes ») mais les compétences de toutes les ressources langagières présentes dans le répertoire mises en relation. L'auteur émet l'hypothèse que les éventuelles différences entre les compétences des bilingues et des monolingues sont liées à la « circulation interlinguistique » des répertoires.

*« Dans la mise en œuvre de la compétence plurilingue, comme dans les changements linguistiques qu'elle connaît, il y a des contacts et des circulations entre ces langues et variétés ; et les échanges ni ne s'opèrent à sens unique, ni ne passent toujours par la langue première, ni ne se ramènent aux seuls phénomènes d'interférence ou d'emprunt. »* (Coste, 2002 : 120)

Coste ne se satisfait pas du concept de *transfert* et de ses effets (les *interférences*) car, ils sous-entendent un sens unique de la « circulation » entre les langues. Or, selon lui, il faut davantage considérer la multiplicité des connexions possibles entre les langues. Ces lieux de contact correspondent à ce que nous appelons des *zones instables* et des *zones flottantes* (Ledegen, 2012) (et non des *interférences*). Dans cette perspective, ces lieux ne sont pas envisagés comme des 'transferts' entre les langues mais plutôt comme des indices de la circulation interlinguistique entre les répertoires. Ces notions permettent notamment de mettre en lumière les contacts liés aux différentes modalités, indispensables à l'analyse de nos corpus.

---

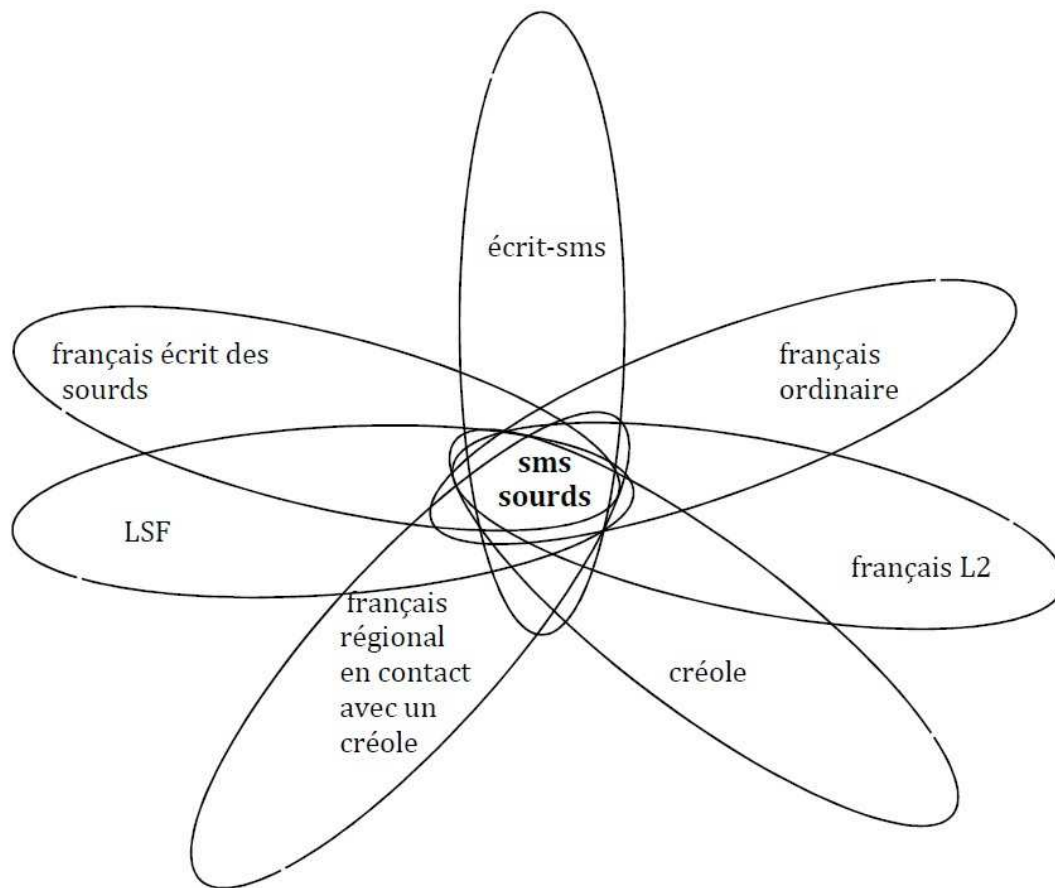
localisé. Mais les exemples donnés ici sont le fait d'enfants sourds ne connaissant pas la LSF » (Millet, 2011 : 282).

### 3. Les contacts français / créole / LSF dans les écrits-sms

Les communautés sourdes se sont vite emparées des moyens technologiques permettant un plein accès à la communication à distance et se sont appropriées les codes en vigueur dans la communication médiée par ordinateur (CMO) et par téléphone (CMT). Dagron *et al.* (2011) notent que l'usage de la CMT écrite répond à une forte demande sociale de la communauté sourde non oraliste (ou plus précisément n'ayant pas un appareillage permettant l'accès au canal sonore), notamment dans le cas des appels d'urgence. Power et Power (2004) soulignent les formes initiées ou investies par les sourds australiens dans le cadre de la communication par *telephone typewriters* (TTY) soit l'équivalent du Minitel en France – dont l'usage a lui aussi contribué à développer, chez les usagers sourds, les formes d'abréviations et de jeux graphiques propres à ce type de communication. Les squelettes consonantiques comme en (7a), la syntaxe agrégative (7b), les jeux phono-graphiques (7c) sont donc autant de formes partagées par les scripteurs sourds et les scripteurs entendants.

- (7a) ***Bjr** je t appelle **pr** te prevenir que mes amis partent **ds** le Sud* (corpus normand)
- b. *Ok que toi et moi secret* (corpus normand)
- c. *Ok merci a **2main** et aussi sms* (corpus normand)

Si les sourds et les entendants partagent certains traits typiques des écrits-sms, certaines formes les distinguent aussi les uns des autres. En effet, nos corpus montrent que les sms sourds peuvent relever du français ordinaire, du FL2, du français régional en contact avec un créole, du créole, de l'écrit-sms, et, en cela, ne pas se distinguer des sms entendants ; mais nos corpus montrent aussi que certains sms sont spécifiques du français écrit des sourds ou révèlent de la 'circulation' avec la LSF, comme l'illustre la figure (1).



**Figure 1 : Les langues (ou variétés de langue) en contact dans les écrits-sms des sourds**

La circulation entre les différentes langues et variétés du répertoire de nos scripteurs ne se laissant pas organiser sous la forme d'un continuum ou d'une autre organisation graduée entre deux ou plusieurs pôles, nous proposons une visualisation des différentes voies empruntées et empruntables sous cette forme-ci, avec ces sept pôles qui présentent tous des zones superposées, « flottantes », à interprétation multiple.

Nous considérons comme des indices *forts* de la circulation interlinguistique les formes dont l'interprétation est facilitée par une connaissance de la LSF ou une connaissance de la perception visuelle du français par une personne sourde (soit la lecture labiale comme nous l'illustrons ci-après). Nous avons par exemple mis en évidence des indices de 'surdité' dans l'utilisation du lexique quand les référents des signes et mots ne coïncident pas (Blondel *et al.*, 2011). L'exemple (8) révèle que les distributions respectives des mots *juste* et *justement* sont confondues chez la scripteure, or le signe équivalent dans ces contextes et dans le répertoire de cette

personne serait le même signe (figure 2) étiqueté JUSTE<sup>4</sup>. L'exemple (9) illustre l'utilisation d'un féminin *la* pour le déterminant du masculin *mémoire* or, toujours dans le répertoire de la scripteure, les référent 'le mémoire' (le document) et 'la mémoire' (la faculté) correspondent au même signe LSF (figure 3).

- (8a) *Bonjour **juste** je voulais t'appeler* (corpus normand)
- b. *Ok **juste** je viens de sortir dechez ma sœur* (corpus normand)
- c. *Bjr je suis ds bus mais 9 pas de parapluie car **juste** pluie* (corpus normand)



Figure 2 : JUSTE 'juste, précis, justement...' (Companyns, 1997 : 61)

- (9) *suivant **la mémoire** soit terminée* (corpus normand)



Figure 3 : MEMOIRE 'la mémoire', 'le mémoire' (Companyns, 1997 : 69)

L'exemple (10) illustre la façon dont une abréviation peut résulter de la perception visuelle de la langue environnante, via la lecture labiale. Ainsi les mots *mon* et *mot* ont la même image labiale. Ici nous avons proposé que l'abréviation de *mon* en *mo*

<sup>4</sup> Les conventions de notation des langues des signes s'appuient sur l'utilisation de gloses ou étiquettes lexicales issues des langues vocales environnantes qui ne doivent pour autant pas être confondues avec une traduction. L'usage est de noter ces étiquettes en majuscules. Le système est complété par d'autres marqueurs précisant les formes de flexion, de composition.



résultait de leur image labiale commune (voir les exemples dans Blondel *et al.*, 2011 illustrant un procédé similaire avec *g / chez ; 2 / te*).

(10) *j apporte a mo manger papa va bien repds moi biz* (corpus normand)

Nous considérons comme des indices légers les indices de contact qui ne sont pas propres au contexte de surdité, mais plutôt comparables à d'autres contacts français – autres langues, et davantage liés à la capacité du français à varier.

## 4. Présentation du corpus

Le corpus réunionnais réunit 1068 sms, recueillis en 2009-2010 par Julia Seeli dans le cadre de son étude de Master 2. Le corpus provient de dix personnes sourdes entre 17 et 25 ans et d'un locuteur de 44 ans. Les interactions servant de cadre aux sms recueillis se sont déroulées soit entre les interlocuteurs proches (amis, famille), soit lors d'un contact professionnel ou scolaire (collègues, éducateur), soit entre les participants et Julia Seeli.

Le corpus normand réunit 380 sms relevant de quatre collectes successives entre 2006 et 2012. Il comprend des envois de notre informatrice principale de 55-60 ans dans les échanges informels avec l'une d'entre nous, de sms émis par elle ou échangés entre elle et son réseau de scripteurs sourds, et des sms 'sourds' reçus par une autre informatrice de 25 ans. Le profil des scripteurs varie en sexe, en âge (de 20 à 70 ans), en degré d'intimité (famille, amis intimes, relations associatives et professionnelles) et en degré de compétence en LSF (connaissance poussée ou moyenne de la LSF, absence de connaissance). Notre informatrice principale a de 55 à 60 ans (selon début et fin de recueil) et occupe une place privilégiée entre les communautés sourde et entendante. Elle utilise la LSF quotidiennement et la considère comme sa langue principale même si, ayant reçu une éducation oraliste, elle a été exposée à une forme académique de la LSF relativement tardivement (comme beaucoup d'adultes de sa génération). Elle estime « plutôt bon » son niveau en français.

## 5. Des indices forts et légers de la circulation interlinguistique

### 5.1 Les indices forts

Parmi les indices de la circulation interlinguistique, nous avons repéré des pronoms forts qui nous semblent correspondre à l'usage grammatical des pointés dans les langues signées. Les pointés manuels sont les équivalents des pronoms personnels qui serviraient à traduire en LSF les exemples en (11) pour référer à soi (exemple

11a, *moi*), l'interlocuteur (exemple 11b, *toi*) et la tierce personne (exemple 11c, *lui*). Trois cas de figure se présentent ici : le premier (exemple 11a) où le pronom fort/pointé est suivi de l'infinitif ; le deuxième (exemples 11b à h) où le pronom est suivi d'un verbe conjugué (dont un verbe impersonnel en 11h) et le dernier où le pronom est suivi d'un nom sans déterminant (exemples 11i à l).

- (11a) *Désolée mais moi pa vous connaître* (corpus normand)
- b. *Ce soir toi viens me chercher à 18h30 [nom] pas la rendez-vous au [nom institution]* (corpus normand)<sup>5</sup>
- c. *Quand lui vien demain twa di lui ok .* (corpus réunionnais)
- d. *Demain tu prend ordinateur pc tu apport moi apport usb plein film* (corpus réunionnais)
- e. *Slt sava? Mwa vai bien! Et toi fai koi?* (corpus réunionnais)
- f. *Avant 16h15, je fai travail fin, meme 16h30, nous somme parte maison. Et toi fai koi?* (corpus réunionnais)
- g. *Mais twa peux maidè cherch un gar sourd sèrieux .* (corpus réunionnais)
- h. *Car moi j faut payer car j ai perdu* (corpus réunionnais)
- i. *Ce soir moi internet* (corpus réunionnais)
- j. *Tu conduis le JUMPY et moi voiture..* (corpus réunionnais)
- k. *et moi repos chez moi* (corpus réunionnais)
- l. *toi 3g ?* (corpus réunionnais)

Une rapide comparaison avec notre corpus de sms d'entendants constitué à la Réunion<sup>6</sup> révèle la spécificité des emplois du corpus sourd : un seul exemple de pronom fort suivi d'un nom sans déterminant est attesté (*moi mémoire fini* dans le corpus réunionnais entendant) et seulement sept occurrences suivies d'un verbe conjugué, dans tout le corpus entendant, sur 2038 occurrences de *moi*. Ces derniers verbes ne concernent que *être*, *aller* (en tant qu'auxiliaire du futur) et *se reposer*, tandis que le corpus sourd (qui réunit 120 *moi*) révèle une plus grande variété de verbes : *apporter*, *aller* (non futur), *faire*, *venir*, *dire*, *pouvoir*. Ainsi, les sms sourds attestent d'une plus grande variété de formes avec les pronoms forts ainsi que d'une fréquence d'attestation bien plus ample.

## 5.2 Les indices légers

Les indices de contact que nous appelons *légers* concernent les éléments révélant la circulation interlinguistique parmi les multiples variations du français au gré de contacts de langues ou de variétés.

---

<sup>5</sup> 11b et 11c constituent bien des exemples de focalisation : « c'est toi qui viens me chercher », et non de dislocations suivies d'un impératif « toi, viens me chercher ».

<sup>6</sup> Constitué dans le cadre du projet SMS4science ([www.sms4science.org](http://www.sms4science.org)) en 2008, ce corpus réunit plus de 15.000 sms analysés.

Comme Perini (2011), nous avons relevé des sms dans lesquels le passé est porté seulement par l'item lexical « hier », et pas par le verbe comme dans l'exemple (12). Dans ce cas il semble que le scripteur ait recours à une base verbale (par défaut ?), ce qui demande donc le relai par les items lexicaux. Mais nous avons aussi relevé des exemples dans lesquels le temps peut être porté par le lexique [*hier*] et plus loin par la conjugaison du verbe, soit le passé (exemple 13a) soit le futur (exemple 13b). Autrement dit, utiliser l'un n'exclut pas d'utiliser l'autre. Notons que les formes verbales sans marque temporelle (*je t'appelle* dans (13a) et *j'arrive* dans (13b)) sont situées dans la proximité immédiate de l'item lexical (respectivement *hier soir* et *hier matin*).

- (12) *Coucou merci beaucoup oh la la nous travail beaucoup hier le camion démémageur dépose notre nouvel maison bof nous bien content chez nous beaucoup change* (corpus normand)
- (13a) *Bonjour [nom1] hier soir avant 20h je t'appelle par msn j'ai toujours ouvert en t'attendant est-ce que [nom2] et [nom3] ont lu mon message l'autre jour en même temps toi je peux te revoir jeudi à 14 h discuter mon planning du foyer lundi [...]* (corpus normand)
- b. *Bonsoir hier matin j'arrive pas de faxer chez toi pour dire bonne année car internet ne marche plus depuis dimanche alors le technicien viendra lundi prochain [nom] HABITE A DEUX PAS DE SNCF ROUEN* (corpus normand)

Si ces phénomènes sont attestés en français ordinaire (Moeschler, 1994 : 46), nous pouvons aussi y voir un indice de la circulation interlinguistique du côté de la LSF où, en effet, il n'y a pas de flexion temporelle sur les signes qui forment le noyau prédicatif.

### 5.3 Deux études illustrant la variété de la circulation interlinguistique : le *que* et l'infinitif

#### 5.3.1 Les différents emplois de *que*

Les indices vont ici aussi du 'léger' au 'fort', autrement dit de la zone « flottante » à des particularités des sms sourds, ou de l'écrit sourd. Mais d'abord il faut noter que l'on relève des occurrences qui renvoient à un usage normé de *que* comme conjonction de subordination, comme en (14) :

- (14) *il m'a dit qu'il ne savait pas !* (corpus normand)

On relève des énoncés dans lesquels les usages non normés de *que* ont déjà été identifiés dans les usages du français ordinaire (Gadet, 1989). Ainsi, *que* peut introduire une relative quand la norme attend *dont* (exemple 15a), *où*, *chez qui* (exemple 15b), *ce que* (exemple 15c à f), *de ce dont puis avec quoi* (exemple 15g),

et enfin une « relative de français populaire » dissociant le subordonnant *que* de la reprise pronominale *les* (exemple 15h).

- (15a) *Coucou ma belle, je viens prendre tes nouvelles. ça avance tes recherches que tu m'a parlé?* (corpus normand)
- b. *Lol bah oui la prochaine fois j'irai chez coiffeur que j'y vais d'habitude :-D. Ok bon courage pour tes vidéos plus la semaine à paris :-). Bisous* (corpus normand)
- c. *C ' est que j ai revé aussi . .* (corpus réunionnais)
- d. *ça m a fai du bien d entendre que tu dis . .* (corpus réunionnais)
- e. *C ' est bien que tu fais . .* (corpus réunionnais)
- f. *Car tu peu faire que tu veux . .* (corpus réunionnais)
- g. *Fais une liste que tu as besoin et que tu fera la cuisine pour toi* (corpus réunionnais)
- h. *et fas choses que tu as souhaité que tu n ' as pas pu de les faire à cause de ton travail* (corpus réunionnais)

D'autres cas, plus particularisants mais aussi attestés en FLE ou FL2, montrent des sous-catégorisations élargies comme en (16). Ou encore, des *verbes à contrôle* qui ne sont pas à l'infinitif mais sous forme de complétives en (17). Enfin, dans quelques interrogatives, *que* est utilisé pour *si* (ex. 18 a, b), ou introduit la subordonnée qui contient un autre mot *Qu-* (18 c à e), relayant ainsi la montée *Qu-*.

- (16) a. *Tiens moi au courant que tu sera devant la maison . .* (corpus réunionnais)
- b. *Et pendant un an , tu pourra réfléchir que tu veux surtout te reposer .* (corpus réunionnais)
- c. *Une autre fois que j espère . Surtout repose bien .* (corpus réunionnais)
- d. *Bonjour [nom1] ce matin que [nom2] m a dit dernière minute il y aura synthèse [nom3] [nom institution] vendredi cet semaine êtes-vous libre? Bises* (corpus normand)
- (17a) *J pense K j reste chez ma mère jusqu'à samedi car j devrai* (corpus réunionnais) (pour *je pense rester*)
- b. *Val entre de 7h30 et 7h45 . . J préfère que j arriverai avant elle . .* (corpus réunionnais) (pour *je préfère arriver avant elle*)
- c. *Juste pour te rappeler que ne t oublie pas de rappeler le COLOC [nom]* (corpus réunionnais) (pour *de ne pas oublier de rappeler*)
- (18a) *je te demande que tu peux me donner numero [nom] merci Slt* (corpus réunionnais)
- b. *J t envoi un mess pour te demander que le gsm de mon petite amie n'est tjs pas réparé* (corpus réunionnais)
- c. *Alors dit moi que tu veux où dormir demain ?* (corpus réunionnais)
- d. *Alors qu'on va comment faire pour PITON des neiges ?* (corpus réunionnais)

- e. *Bonsoir [nom] je crois mal compris **que** c'est **qui** 2 collègues sourds ce sont mes amis sourds de l'autre jour ou les tiens ?* ( corpus normand)

La LSF peut ici être convoquée comme une des voies empruntées dans la circulation interlinguistique, comme elle ne dispose pas d'un *que* subordonnant, qu'il soit de complétive, de relative ou d'interrogative.

### 5.3.2 Quelques emplois de l'infinitif

L'utilisation de verbes non fléchis apparait dans des énoncés qui peuvent être comparés à ceux d'apprenants débutants du français LE (étudiés dans Thomas, 2009) comme en (19) ainsi qu'en (11a) :

- (19a) *Ou? [lieux] Spectacle? Nous **apporter** à manger après spectacle* (corpus normand)  
b. *Oui la clés nous c'est dehors elle ma **dire** peux donner [...]* (corpus normand)

D'autres cas nous apparaissent plus particuliers et constituent donc des indices *forts* de circulation interlinguistique : ils réunissent l'utilisation de formes infinitivales après la conjonction *et*, comme une forme par défaut sans marque flexionnelle qui prend les valeurs de la forme verbale ou de la structure précédente : imparfait (ex. 20a), passé composé (ex. 20b à c), complétive (ex. 20d), interrogative indirecte (ex. 20e) mais aussi groupe prépositionnel (ex. 20f à h).

- (20a) *T fai quoi? Nous on discuté **et boire** le punch..* (corpus réunionnais)  
b. *Ils sont arrivés **et chercher** à manger.* (corpus réunionnais)  
c. *Pardon j ai pas vu ton message . . **Et** aussi **répondre** tard sur facebook .* (corpus réunionnais)  
d. *J hate que ça termine **et savoir** le résultat vendredi prochain* (corpus réunionnais)  
e. *Demande à gilles si il a un clé double **et le donner** à GORA* (corpus réunionnais)  
f. *Et demande le pour le prochain examen **et lui dire** que tu vas partir en france au mois de juillet* (corpus réunionnais)  
g. *Aussi mon ordi pour l anti virus **et enlever** le virus* (corpus réunionnais)  
h. *Tu as pensé pour la musique pour le 10avril? **Et inviter** les voisins.* (corpus réunionnais)

Il s'agit ici d'une extension de l'*infinitif substitut* (Falkert 2007) attesté en français populaire et dans les variétés hors de France : illustrant « la tendance à éviter la redondance au niveau du marquage du sujet dans les rapports de coordination et à réduire le paradigme à une seule forme invariable » (Falkert, 2007 : 77), l'*infinitif substitut* assure le plus souvent la progression d'un récit, ce qui semble de fait le cas ici pour nos exemples (20a à c). Mais de nettes différences se font aussi jour : si l'*infinitif substitut* se situe le plus souvent après (*et*) *puis/pis* ou une pause, celui que nous attestons ici figure systématiquement après *et*. De plus, il a une distribution

élargie à l'hypotaxe (complétive, interrogative indirecte, infinitif prépositionnel de but). Nous pouvons voir ici à l'œuvre la voie interlinguistique de la LSF, les indications de temps, d'hypothèse (*si*) et de but (*pour*) données initialement pouvant porter sur les signes qui forment le noyau prédicatif sans nécessité de répétition.

## Conclusion

Le contact de langues dans nos corpus d'écrit-sms sourd se révèle un cas exemplaire de circulation interlinguistique, empruntant les voies de la LSF, du français écrit des sourds, de l'écrit-sms, du français ordinaire, du français L2 et du français régional en contact avec un créole, et enfin du créole.

Sans chercher à identifier le sens de circulation entre les ressources langagières du répertoire de nos scripteurs (les échanges ne sont ni à sens unique, ni en passant toujours par la langue première), nous attestons de structures en partage avec les entendants (écrit-sms, français ordinaire, français régional, créole) ou les apprenants L2 ; ces indices de contact de langue sont considérés comme *légers*, car attestés dans de multiples situations de contact français – autres langues, et directement liés à la capacité du français à varier. Les indices que nous considérons comme *forts* se situent du côté des formes spécifiques à la LSF ou au français écrit des sourds. Notons que pour les deux types d'indices, des interprétations multiples peuvent se rencontrer. Les zones « flottantes » ainsi constituées multiplient les adossements et les voies empruntables et forment un autre rempart aux interprétations limitées aux notions d'interférence ou d'emprunt.

## Bibliographie

BARTON David et HAMILTON Mary, 1998, *Local literacy. Writing in One Community*, London, Routledge.

BIANCHINI Claudia Savina, GIANFREDA Gabriele, DI RENZO Alessio, LUCIOLI Tommaso, PETITTA Giulia, PENNACCHI Barbara, LAMANO Luca et ROSSINI Paolo, 2011, « Ecrire une langue sans forme écrite : réflexions que l'écriture et la transcription de la langue des signes italienne », *Travaux linguistiques du CerliCo*, 24, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 24, 71-91.

BLONDEL Marion, GONAC'H Jeanne, LEDEGEN Gudrun et SEELI Jeanne, 2011, « Ecrire-sms en Métropole et à La Réunion : 'Zones instables et flottantes' du français ordinaire et spécificités du contexte de surdité », *Travaux linguistiques du CerliCo*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 51-70.

BRISSAUD Catherine, CHEVROT Jean-Pierre et LEFRANÇOIS Pascale, 2006, « Les formes verbales homophones en /E/ entre 8 et 15 ans: contraintes et conflits dans la construction des savoirs sur une difficulté orthographique majeure du français », *Langue Française*, 151, 74-93.

CHAUDENSON, Robert, 1993, « Francophonie, “français zéro” et français régional », in D. de ROBILLARD et M. BENIAMINO (dir.), *Le français dans l'espace francophone*, Paris, Champion, vol. 1, 385-404.

COMPANYS, Monica, 1997<sup>4</sup>, *Dictionnaire 1200 signes La Langue des Signes Française*, Editions Monica Companys, Angers.

COSTE Daniel, 2002, « Compétence à communiquer et compétence plurilingue », *Notions en question*, 6, Rouen, Publications de l'université de Rouen, 115-123.

DAGRON, Jean, BOUTORA Leïla et VANRULLEN Tristan, 2011, *Echanges à l'écrit (entre appelants sourds et opérateurs) en contexte d'appels d'urgence*, Communication lors du Colloque VALS-ASLA 2012 – Lausanne 1-3 février 2012.

ESTEVE Isabelle, 2011, *Approches bilingue et multimodale de la construction langagière chez l'enfant sourd - De l'oralité à la scripturalité : quels étayages mutuels ?*, Thèse de Doctorat, Université Stendhal, Grenoble.

FALKERT Anita, 2007, *Valeur sémantique et comportement syntaxique de l'infinitif substitut dans quelques corpus oraux*, LINX, 57, 69-78.

GADET Françoise, 1989, *Le français ordinaire*, Paris, Armand Colin.

GUMPERZ J., 1982, *Discourse Strategies*, Cambridge, Cambridge University Press.

LEDEGEN Gudrun, SEELI Julia, BLONDEL Marion, GONAC'H Jeanne, à paraître, « « Tu pense quoi mieux ? » De la Normandie à La Réunion, les interrogatives en question dans les sms en contexte de surdité », in *Colloque Communication électronique en situations mono et plurilingues – Formes, Frontières, Futurs* (Le Havre – décembre 2010).

LEDEGEN Gudrun, 2012, « Prédicats "flottants" entre le créole acrolectal et le français à La Réunion : exploration d'une zone ambiguë », in CHAMOREAU, Claudine et GOURY Laurence (Eds), *Systèmes prédictifs des langues en contact*, CNRS Editions, Coll. « Sciences du langage ».

LIÉNARD Fabien et ZLITNI Sami (éds), 2011, *La communication électronique : enjeux de langues*, Limoges, Editions Lambert-Lucas.

MILLET Agnès, 2010, « Surdité et contacts de langues », *Langues et cité*, n° 16, Paris, DGLFLF.

MILLET Agnès, 2011, « Les sourds et l'écrit – éducation, représentations, pratiques : le français sourd existe-t-il ? » in BERTRAND Olivier, SCHAFFNER Isabelle (dirs.), *Variétés, variations et formes du français*, Paris, Les éditions de l'École Polytechnique, 277-292.

MILLET Agnès, ESTEVE Isabelle, 2010, « Transcrire et annoter la multimodalité : quand les productions des enfants sourds ré-interrogent les outils d'analyse », in COLLETTA Jean-Marc, MILLET Agnès et PELLENQ Catherine, *Multimodalité de la communication chez l'enfant*, LIDIL, 42, 9-33.

MOESCHLER, Jacques, 1994, « Anaphore et déixis temporelles : sémantique et pragmatique de la référence temporelle », in MOESCHLER, Jacques *et al.*, *Langage et pertinence. Référence temporelle, anaphore, connecteurs et métaphore*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 39-104.

MYERS-SCOTTON Caroll, 1993, *Social Motivations for Codeswitching: Evidence from Africa*. Oxford, Clarendon Press.

PERINI Marie, 2011, « Analyse des particularités observées dans des productions écrites d'adultes sourds », *Les Actes de Lecture*, 114, Association Française pour la Lecture (AFL), Paris.

POWER Mary R., POWER Des, 2004, « Everyone here speaks TXT: Deaf people using SMS in Australia and the rest of the world », *Journal of Deaf Studies and Deaf Education*, 9, 350–360.

SÉRO-GUILLAUME, Philippe, 2008, *Langue des signes, surdit  & acc s au langage*. Editions du Papyrus, Montreuil.

THOMAS Anita, 2009, *Les d butants parlent-ils   l'infinif ? Influence de l'input sur la production des verbes par des apprenants adultes du fran ais*, Th se de doctorat, Universit  de Lund, Su de.

VOLD-LEXANDER Kristin, 2007, « Langues et sms au S n gal – le cas des  tudiants de Dakar », in GERBAULT Jeannine, *La langue du cyberspace : de la diversit  aux normes*. Paris, L'Harmattan, 59-66.

WATBLED, Jean-Philippe, 2003, « Grammaire cr ole et grammaire fran aise », in Ledegen, G. (dir.), *Anciens et nouveaux plurilinguismes, actes de la 6e table ronde du Moufia, Fernelmont (Belgique),  ditions modulaires europ ennes*, 135-158.